

DECEMBRE
2024

Drom
Village du
REVERMONT

Le petit Dromadaire n°296

Communiqué de la mairie de Drom



Sommaire :

- Recensement
- Fermeture mairie
- Vœux du maire
- Cantine ainé(e)s
- Rencontres musique
- 100 ans classe unique
- Influenza aviaire
- Cinéma rural
- Rappel élagage
- Calendrier collecte

🗨 Recensement 2025

Le **recensement** de la population 2025 est sur le point de débuter. Il aura lieu **entre le 15 janvier et le 15 février**. Le recensement de la population permet de savoir combien de



personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc. Les chiffres du recensement de la population permettent également de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes. Merci à Pascale BORGET qui a accepté d'être l'agente recenseuse. Pendant la deuxième semaine de janvier une note d'information sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis à partir du 15 janvier les formulaires du recensement seront distribués. Nous vous remercions de privilégier au maximum la réponse à ces questionnaires par internet. Mais pas d'inquiétude, le suivi des réponses sur internet se fait automatiquement. Et si vous n'avez pas répondu par internet Pascale BORGET effectuera une visite à votre domicile. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Dicton de Décembre

« Au vingt de Noël, les jours rallongent d'un pas d'hirondelle. »

Don du sang

Le Jeudi 9
Janvier, de 15h30
à 19h00

A la salle
polyvalente de
Simandre sur
Suran.

Info Collecte déchets

Merci de sortir vos poubelles la veille car le camion passe tôt le jeudi matin.

🗨 Fermeture Mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du **Lundi 23 Décembre au Vendredi 3 Janvier inclus**.



🗨️ Vœux du maire



La cérémonie des vœux du maire se tiendra le **dimanche 12 janvier, à 11h00** à la salle polyvalente de Drom. Un verre de l'amitié vous sera proposé à l'issue du discours.

Toute la population y est conviée !

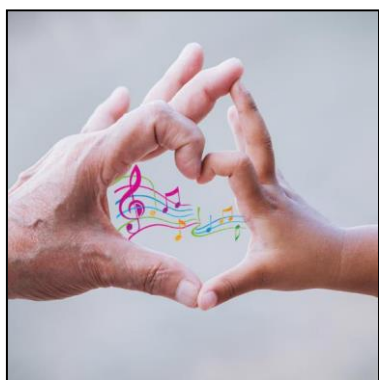
🗨️ La cantine intergénérationnelle

A partir de 2025, la cantine de l'école sera ouverte aux personnes âgées tous les premiers lundis du mois. Pour finaliser ce projet, nous avons besoin de savoir combien de personnes pourraient être intéressées par ce service. Le tarif du repas sera de 6.00€. Pour les personnes intéressées, merci de prendre contact auprès de l'école : par téléphone : 04/74/30/60/43, par mail ce.0010750k@ac-lyon.fr, ou en passant à l'école. Une



occasion de partage intergénérationnel permettant aux enfants de découvrir l'histoire locale et familiale à travers des anecdotes et des récits de leurs aînés !

🗨️ Rencontres Musicales intergénérationnelles

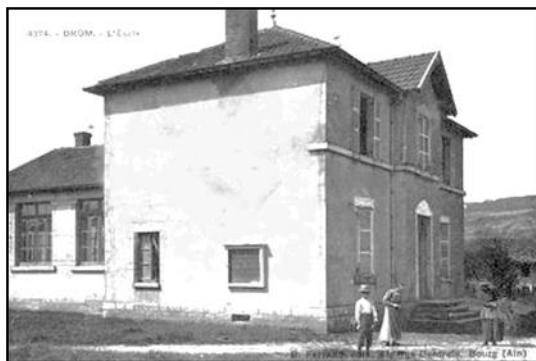


Les rencontres musicales intergénérationnelles, animées par Hélène Peronnet et l'association « Villâges », se poursuivent et les prochains rendez-vous sont fixés au **jeudi 9 janvier** et au **jeudi 30 janvier**, entre 15h et 16h.

Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez une personne âgée intéressée par cette proposition, s'adresser à Hélène Péronnet - Chagnard au 06 30 88 96 17.

🗨️ 100 ans de la classe unique

A l'occasion des 100 ans de la classe unique le 22 juin prochain, les organisateurs de la manifestation lancent un appel à la population de Drom pour **recupérer d'anciennes photos** de l'école, de la cour ou des bâtiments, **des objets** tel que des encriers, livres... Mais également **des anecdotes** sur la classe unique ! Si vous êtes prêts à les partager, vous pouvez les apporter en mairie ou à l'école (Les photos peuvent être scannée) ! Merci pour votre implication !



🗨️ Influenza aviaire

Mercredi 4 décembre 2024, douze cygnes morts d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) ont été trouvés sur l'Étang Moulin de la commune de Condeissiat. Cet événement démontre la réalité de la circulation du virus de l'IAHP dans la faune sauvage, en particulier depuis début novembre, moment où la France est passée en risque élevé. Afin de prévenir le risque de diffusion de la maladie dans les élevages de volailles et de gibier à plumes du département, merci de bien vouloir appliquer les consignes ci-dessous :

INFLUENZA AVIAIRE

DÉCOUVERTE DE CAS SUR DES OISEAUX SAUVAGES :
renforcement des mesures de prévention
pour protéger les élevages avicoles

PARTICULIERS DÉTENTEURS DE VOLAILLES

- > Mettez vos volailles à l'abri ou mettez des filets de protection sur votre basse-cour afin d'éviter les contacts avec les oiseaux sauvages ;
- > Si une mortalité anormale est constatée : conservez les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez :

- votre vétérinaire

ou la Direction Départementale de la Protection des Populations de l'Ain :04 74 42 09 00

ou la Préfecture (en dehors des horaires de bureau):04 74 32 30 15.



Cinéma Rural

Le Lundi 27 Janvier à 20h15

« En fanfare »

De : Courcol Emmanuel

Avec : Benjamin Lavernhe, Pierre Lottin, Sarah Suco

Durée : 1h43

« Thibaut est un chef d'orchestre de renommée internationale qui parcourt le monde. Lorsqu'il apprend qu'il a été adopté, il découvre l'existence d'un frère, Jimmy, qui joue du trombone dans une fanfare du nord de la France. En apparence tout les sépare, sauf l'amour de la musique... »



Le Lundi 17 Février à 20h15

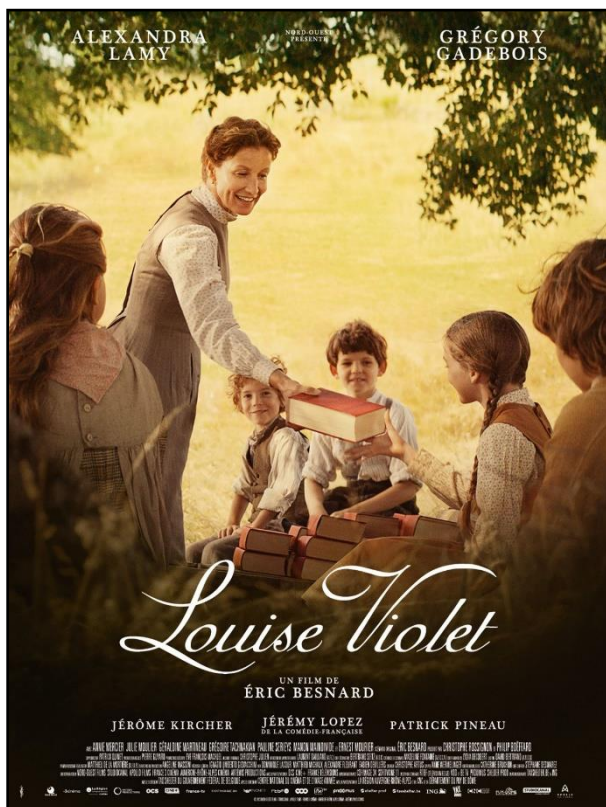
« Louise Violet »

De : Eric Besnard

Avec : Alexandra Lamy, Grégory Gadebois, Jérôme Kircher

Durée : 1h48

« 1889. Envoyée dans un village de la campagne française, l'institutrice Louise Violet doit y imposer l'école de la République (gratuite, obligatoire et laïque). Une mission qui ne la rend populaire ni auprès des enfants... ni auprès des parents. »

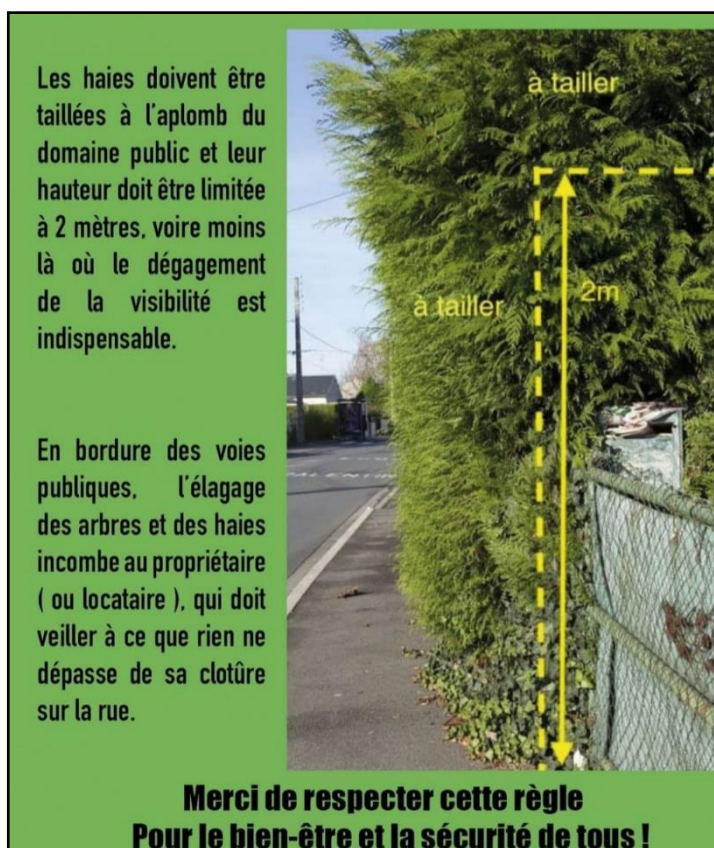


🗨️ Rappel des obligations de taille

La commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Les riverains doivent obligatoirement :

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public)
- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).
- Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des






conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

Calendrier collecte des déchets 2025

Jour de collecte :

Jeudi (sauf jours fériés)

-  ordures ménagères
-  déchets recyclables
-  jours fériés non collectés

calendrier à retrouver sur grandbourg.fr

CONSIGNES



Déposez les ordures ménagères en sacs, les emballages et papiers en vrac.



Pensez à sortir votre bac la veille de la collecte après 20h.



Ne laissez pas vos bacs sur le domaine public en dehors du jour de collecte.



Lavez régulièrement vos bacs.

JANVIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FEVRIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DECEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4

Les déchetteries seront fermées les jours fériés.

